

Economies d'énergie auprès des Conseils syndicaux de copropriétés

DESRIPTIF :

Cet accompagnement, initié début 2012, a pour but d'aider les copropriétés à réaliser les travaux ou améliorations véritablement adaptés à leurs situations, en vue de réaliser des économies d'énergie. Les copropriétés sont accompagnées en fonction de leur enjeu énergétique et du potentiel d'économie d'énergie mobilisable, de la configuration des bâtiments, de l'implication de la totalité des membres du Conseil Syndical, etc.

Les modalités de cet accompagnement, précisées dans une **Charte d'engagement**, prennent en compte les contacts et l'animation de proximité avec les conseils syndicaux et les copropriétaires mais également la phase d'aide à la décision sur la **rénovation du bâti et des équipements de chauffage** (visites sur site, bilan énergétique effectué par le conseil syndical, suivi de recommandations de travaux envisageables). L'ALEC prenant soin d'agir en complémentarité avec les acteurs de la copropriété (ADIL, PACT, AGRSO) et d'assurer un relais avec les réseaux « EIE » et le Programme d'Intérêt Général de la CUB.

RÉSULTATS OBTENUS, en 1 année

La signature d'une charte permet de définir les actions (conseils techniques, suivi, animation sensibilisation, devoirs du conseil syndical, Bilan Energétique Simplifié -BES, etc.....) de l'Alec et du Conseil Syndical.

La copropriété adhère à l'ALEC, 1 euro par logement par année d'accompagnement.

Une **méthodologie et des outils ont été mis en place** ; (charte, BES, cahier des charges audit, fiche visite, étude des lois, financements envisageables (ANAH, CIDD, CEE, prêt collectif...), BIC, etc....

- **Accompagnement actif de copropriétés** : visites techniques des bâtiments et des chaufferies, démarches globales de rénovation, analyses des devis pour le changement des chaudières, études de financements par les CEE, aides à la rédaction du cahier des charges pour un audit énergétique, analyses des offres des audits énergétiques, aides techniques sur le choix d'étanchéité toiture terrasse
 - ➔ **1 chaudière changée**, gain de 13 000euros sur l'investissement avec une solution plus performante, gain de 1 140 euros avec des CEE
 - **Mise en place de l'accompagnement pour 10 copropriétés**

Une **coordination « copropriétés »** s'est mise en place avec la mise en réseau et l'animation de ce groupe (CUB, ADEME, Bureaux d'études, ADIL, Syndics, AGRSO,...)

- Présentation aux membres des conseils syndicaux et syndic de la démarche de rénovation des copropriétés dans le cadre du Grenelle.
- Témoignage lors des formations ADEME Amélioration de la performance énergétique des Copropriétés: le rôle essentiel des CIE
- Participation dans le réseau Flame au groupe Copropriété avec l'élaboration d'un Vade-mecum Copropriété

PARTENAIRES DU PROJET

Partenaires financiers : 80 % ADEME, CUB et 20% autofinancement

Partenaires techniques : Ademe, ADIL, AGRSO, Unarc, CUB, Ville de Mérignac, Pessac et Bordeaux, réseau FLAME

CONTACT

Christine MOEBS 05 56 00 60 27 christine.moeb@alec-cub33.fr